

NETTOYANT VITRES MOUSSANT

DESCRIPTIF

Mousse nettoyante pour miroirs glaces et vitres
Ne coule pas, le temps de l'essuyer au chiffon.
Nettoie, dégraisse, enlève les taches, traces de doigts, traînées...
Laisse les surfaces d'une netteté parfaite.
N'abîme pas les supports.
Odeur parfumée agréable.

UTILISATION

- services de nettoyage
- automobile
- services scolaires
- hôpitaux
- industries
- restaurants
- services administratifs
- aéroports

Peut être utilisé pour le nettoyage des miroirs, glaces et vitres mais également pour :

- photocopieuses
- écrans de téléviseur
- meubles vernis
- pare-brise
- vitrines
- écrans d'ordinateurs
- séparations de bureaux
- meubles mélaminés
- porcelaine
- plastiques...

MODE D'EMPLOI

Agiter l'aérosol avant emploi. Tenir l'aérosol verticalement. Diriger le diffuseur en direction des surfaces à traiter. Pulvériser à environ 15/20 cm, sans excès. Laisser agir quelques secondes et essuyer à l'aide d'un chiffon doux non pelucheux ou pour les matériaux fragiles (écrans d'ordinateurs, de téléviseur...), pulvériser sur le chiffon et essuyer immédiatement la surface à nettoyer. En cas de nettoyage de surfaces très grasses, renouveler l'opération pour un dégraissage parfait. Pour les écrans d'ordinateur ou les téléviseurs, éteindre le matériel.

Conservation/ Conditions de stockage : 2 ans à compter de la date de fabrication pour les aérosols non utilisés. A conserver à température ambiante entre 10 et 25°C.

GARANTIE : Les informations sont données de bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances, sur la base d'essais techniques. La manipulation, la résistance des supports et la mise en œuvre de nos produits échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Cette fiche ne constitue aucunement une garantie ni un engagement de notre part. Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de dommages ou dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai de dix-huit mois après sa livraison, sauf indication de temps contraire et écrite (notamment date de péremption inscrite sur le produit).



PRÉCAUTIONS

Voir la fiche de données de sécurité

L'étiquetage peut varier suivant les formulations et les réglementations, consultez-nous. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.